

EMPRUNTS À COURTE ÉCHÉANCE.

Date de l'échéance.	Taux de l'intérêt.	Montant.	Fonds d'amortissement.	Balance.
<i>A Londres.</i>	Pour 100.	£	£	£
1er octobre 1903	5	500,000	Aucun.	500,000
1er " 1903	4	1,500,000	969,500	530,500
1er avril 1904	4	300,000	205,000	95,000
1er mai 1904	4	4,000,000	1,024,500	2,975,500
		6,300,000	2,199,000	4,101,000
<i>Au Canada.</i>		\$	\$	\$
1er novembre 1903	4	2,852,000	Aucun.	2,852,000

On verra que l'un de ces emprunts, qui est remboursable le premier novembre prochain, est un emprunt national au montant de \$2,852,000 effectué en 1893 et portant intérêt au taux de 4 pour 100. J'ai espoir que nous pourrions rembourser cet emprunt au Canada en économisant un et demi pour 100 d'intérêt. Il y a quelques années, nous croyions pouvoir obtenir de meilleures conditions. Cependant, depuis plusieurs années, le marché monétaire a été d'un abord difficile et les indications présentes ne laissent pas prévoir qu'avant longtemps l'argent sera bon marché. Dans ces circonstances, j'ai cru devoir prendre des mesures pour lancer un emprunt national remboursable à courte échéance. Les porteurs des coupons de l'emprunt recevraient de nouveaux effets portant 3½ pour 100 d'intérêt et rachetables dans dix ans. Il n'y a pas lieu de douter que cette offre sera bien accueillie et que les intéressés s'empresseront d'échanger leurs coupons dans ces conditions-là. En tout cas, s'il en était autrement, je suis convaincu que nous pourrions facilement placer l'emprunt nouveau en d'autres mains au taux indiqué. Ceci dit de l'emprunt national rachetable en novembre au Canada. Le premier octobre aura lieu l'échéance de deux autres emprunts sur le marché de Londres, l'un de £500,000 à cinq pour 100, pour lequel il n'y a pas de fonds d'amortissement et qu'il faudra conséquemment solder entièrement. L'autre est un emprunt de £1,500,000 à quatre pour 100 couvert jusqu'à concurrence de £1,000,000 environ par un fonds de rachat, ce qui ne laisse qu'à

peu près £500,000 à trouver. J'ai confiance qu'au premier octobre nous pourrions, à même le revenu, éteindre l'emprunt de £500,000 à cinq pour 100 et ce qui restera dû de l'emprunt à quatre pour 100. Si nous ne pouvions pas tout racheter nous solderions la différence au moyen d'une faible émission de bons du trésor qui nous permettrait d'attendre à l'année prochaine alors que nous aurons à faire entrer en ligne de compte des besoins nouveaux et que l'état du marché monétaire sera plus favorable, du moins nous l'espérons.

Dorénavant et pendant quelques années, nous recevrons de forts montants d'argent d'une nouvelle source, à titre de fidéjussement pour bien dire; cependant, dans l'intervalle nous pourrions les utiliser pour nos besoins. Je parle des recettes provenant de la vente des terres par le Pacifique Canadien. La première hypothèque qui grevait ces terres, consentie en 1881 en garantie d'une émission de \$25,000,000 d'obligations, est virtuellement éteinte. Désormais le produit de la vente des terres du Pacifique Canadien pourra être appliqué au rachat de \$15,000,000 d'obligations à 3½ pour 100, émises en 1888 et remboursables à l'expiration de cinquante ans. Le gouvernement a garanti le paiement de l'intérêt de ces obligations et, en vertu du contrat hypothécaire, le ministre des Finances est l'un des fidéjussement. Il a été stipulé qu'après l'extinction de la première hypothèque, le produit entier de la vente de ces terres serait versé dans le trésor fédéral. En vertu d'une convention arrêtée par nos prédécesseurs, le